

DES COLOS QUI NOUS RASSEMBLENT

Eté 2017



CONTACT:

UFOVAL 74

3 avenue de la plaine - 74000 ANNECY

Tel : 04 50 52 30 00 - Fax : 04 50 45 81 06

ufoval@fol74.org

En savoir + : www.fol74.org

Blogs de nos colos :

www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours

 Rejoignez-nous sur Facebook !



Île d'Oléron * 12-14 ans

CATAMARAN- « **Stage de catamaran à l'océan !** » - 14 et 21 jours

MULTI-ACTIVITÉS OCÉAN - « **Vacances multi-nautiques !** » - 14 et 21 jours

LES SEJOURS

Deux thématiques au choix à l'inscription sont proposées aux jeunes : voile (stage de 5 séances de catamaran et une initiation à la pirogue polynésienne) ou multi-activités (char à voile, stand up paddle et pirogue avec 2 séances de chaque activité).

Selon l'envie des jeunes, de nombreuses possibilités de découvertes s'offrent à eux : les parcs à huîtres, les marais salants, la pêche à pied, les plages, les ports... Sans oublier les baignades, le vélo, le marché nocturne, les veillées... La colo c'est aussi s'amuser avec les copains et partager de bons moments.

Spécial 21 jours : La montée en haut du phare de Chassiron et un camp de 3 jours et 2 nuits : planter la tente, organiser les journées, préparer les repas, bref construire un projet avec les copains !

LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE

L'île d'Oléron est située dans l'océan Atlantique, au large des côtes de la Charente-Maritime. Le village de Dolus d'Oléron se trouve à environ 70 km de La Rochelle. En face de Fort-Boyard, au bord de l'océan, le centre « Le Moulin d'Oléron » qui longe le canal ostréicole de la Brande se situe à 3 km de Château d'Oléron, sur la Route des Huîtres.

LE CENTRE

D'une capacité de 160 lits répartis dans 4 pavillons de plain-pied, le centre est composé au total de 7 bâtiments installés dans une vaste pinède de 4 hectares. Il dispose d'une piscine chauffée, d'un mini-golf, d'un terrain multi-sports, d'une aire de jeux, d'une salle polyvalente, d'une infirmerie et d'une salle de restaurant avec terrasse ombragée. Les enfants sont répartis par tranches d'âge. Le groupe des 12/14 ans occupe un bâtiment, qui comprend des chambres de 5 lits, des sanitaires, une salle d'eau et une salle d'activité.



Séjours bénéficiant de l'agrément du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Retrouvez toutes nos colos sur
www.fol74.org/colonies-ufoval

Association bénéficiaire de l'agrément national du tourisme social et familial n° 06.07.04 et de l'immatriculation au registre des Opérateurs de voyages et de séjours n°IM075100379.

Séjour Voile

« Stage de catamaran à l'océan »

♦ Voile

Les **5 séances de catamaran** sont encadrées par les moniteurs du C.N.C.O. (Club Nautique du Coureau d'Oléron) situé à St Trojan et se pratiquent dans un environnement sécurisé, abrité des vents et courants trop importants. Le groupe d'une douzaine de jeunes se rend en bus ou à vélo sur le lieu de l'activité. Chaque séance dure 2h00. Au cours des séances, les jeunes apprennent à s'équiper, à connaître les consignes de sécurité, à se diriger, à avancer sur le bateau. Les objectifs pédagogiques de cette activité sont de s'équilibrer sur un bateau, de se propulser, de se diriger et de créer un espace, orienté par le vent. Le matériel est adapté au niveau de pratique et à l'âge des participants. Prévoir une paire de chaussures pour aller dans l'eau.

>> INFOS : *Test d'aisance aquatique obligatoire p.7*



Les objectifs pédagogiques de cette activité sont de maîtriser les manœuvres pour conduire le char, de prendre des repères pour se situer, s'orienter et de s'engager pour être autonome.



♦ Stand up paddle

Les **2 séances de stand up paddle** sont encadrées par Alain Robert, meilleur compétiteur de l'Île d'Oléron. L'activité se déroule à Château d'Oléron : ce lieu est idéal pour débiter l'activité dans un environnement calme et sécurisé. Le groupe d'une douzaine de jeunes se rend en bus ou à vélo sur le lieu de l'activité. Le stand up paddle « SUP » est une nouvelle activité nautique très facile d'accès et très ludique qui consiste à se déplacer debout sur une grande planche de surf à l'aide d'une pagaie simple, permettant ainsi de se balader le long des côtes ou de surfer ses premières vagues. Au début de la première séance, les jeunes apprennent à monter sur la planche (assis, à genou et debout) et à créer un déplacement. Au cours des séances, ils dirigent, arrêtent leur déplacement et réalisent des parcours ludiques. Les objectifs pédagogiques de cette activité sont d'adapter ses déplacements à un type d'environnement, de s'orienter, de se situer et de s'engager pour être autonome.

>> INFOS : *Test d'aisance aquatique obligatoire p.7*



Séjour Multi-activités océan

« Vacances multi-nautiques ! »

♦ Char à voile

Les **2 séances de char à voile** se déroulent sur la plage de Maumusson à St Trojan. Le groupe d'une douzaine de jeunes se rend en bus ou à vélo sur le lieu de l'activité. Ils accèdent à la plage par le petit train de St Trojan. Chaque séance dure 1h30 et est encadrée par les moniteurs d'Oléron Char à Voile. Au cours des séances, les jeunes apprennent à connaître les règles de sécurité, à diriger leur char, à s'arrêter, à tourner, à effectuer différents parcours en travers du vent et à toutes les allures.

Le centre dispose d'une piscine découverte chauffée, de 12 mètres sur 7 mètres avec une profondeur progressive de 0,75 m à 1,70 m.

♦ Pirogue polynésienne

Les **2 séances de pirogue polynésienne** sont encadrées par les moniteurs du C.N.C.O. (Club Nautique du Coureau d'Oléron) situé à St Trojan. Le plan d'eau du Coureau d'Oléron est situé face au continent, il présente l'avantage d'être abrité des forts vents d'ouest et offre de vrais terrains de jeu et de découverte. Les jeunes sont 4 à 6 par embarcation. Cohésion, entente et synchronisation sont les qualités essentielles pour la pratique de ce sport de glisse.

>> INFOS : *Test d'aisance aquatique obligatoire p.7*



Les baignades à l'océan se font aux plages surveillées de la Rémigeasse, de Vertbois, de Gatseau et de Grand Village équipées d'un poste de secours de Maîtres-Nageurs-Sauveteurs (MNS). Le trajet en bus dure 15-20 minutes. L'organisation des baignades se fait avec les MNS de la plage, et il peut arriver de ne pas avoir l'autorisation de se baigner avec un groupe de jeunes pour des raisons de sécurité (drapeau orange, trop de monde...). Les horaires de baignades sont variables selon les jours en fonction de la marée montante.

Les animateurs proposent différentes activités aux jeunes dans l'eau : jeux de ballons (water-polo...) aquagym...

Pour tous les séjours

♦ Baignades à la piscine et à l'océan

Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA...). Un animateur pour 8 jeunes est présent dans l'eau.



♦ Découverte de l'île

La découverte de l'île peut se faire à vélo pour découvrir les parcs à huîtres, les marais salants, les plages (la Rémigeasse, Vertbois, Gatseau...), les ports (la Cotinière, Boyardville, le Château d'Oléron).



♦ Camping (uniquement pour les séjours de 21 jours)

Un camp de 3 jours et 2 nuits est organisé avec la participation active de chacun pour planter la tente, préparer les repas, programmer les activités...

♦ Phare de Chassiron (*uniquement pour les séjours de 21 jours*)

Le phare de Chassiron est situé à l'extrémité nord de l'île d'Oléron, près de la ville de Saint-Denis-d'Oléron. Les jeunes gravissent les 224 marches du phare et arrivent au sommet pour admirer la vue splendide sur l'île, l'océan et le continent.



♦ Activités traditionnelles de colo

- Grands jeux

Poule, renard, vipère ; douaniers-contrebandiers ; cluedo géant ; chasse au trésor...

- Activités manuelles

Land'art ; peinture ; fresque ; origami...

- Journées à thème

Jeux olympiques ; Fort Boyard...

- Veillées

Fureur ; brainstorming ; Time's up ; loup garou ; défi fou ; vente aux enchères...

A noter !

Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé du jeune ...

VIE QUOTIDIENNE

Encadrement: Un directeur, un adjoint par tranche d'âge, une assistante sanitaire, une équipe de cuisine et de service et un animateur pour 8 jeunes en moyenne. Une personne diplômée chargée de l'activité piscine.

Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

Le réveil est échelonné entre 7h30 et 9h00 afin de s'adapter au mieux au rythme de chacun, sauf en cas d'activité matinale.

Le coucher s'effectue à partir de 22h00 après une veillée adaptée à l'âge et l'état de fatigue des jeunes.

Les repas, préparés par le cuisinier du centre, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement à la mise des tables, au débarrassage, au nettoyage des tables... Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions idéologiques et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.



La toilette est effectuée chaque matin. Les animateurs encadrent ce temps. Chaque jour avant le dîner, les jeunes prennent une douche.

Le linge est lavé régulièrement par la lingère du centre. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant.

Vivre ensemble

La vie en collectivité, c'est apprendre à accepter l'autre dans ses différences. C'est aussi, permettre aux jeunes de s'épanouir au sein d'un groupe, en acceptant les règles de vie qui garantissent la sécurité et la liberté de chacun.

Le respect de l'autre et du matériel est notre impératif quels que soient les moments de la journée. Un adulte est toujours disponible pour écouter ou répondre à une interrogation.

Nous instituons quelques règles simples de vie tous ensemble en début de séjour.

SANTE

Veuillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable sur le lieu de départ.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

PRATIQUES ADDICTIVES

La loi française interdit la consommation d'alcool aux mineurs.

La consommation de tabac est quant à elle strictement interdite pour les jeunes de moins de 16 ans.

La possession et la consommation de drogue constituent un délit.

RELATION PARENTS / JEUNES

Courrier : Nous incitons les jeunes à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.



Téléphone : Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 17h30 et 18h30 en vous armant de patience car les lignes sont souvent occupées. Le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois le jeune l'amène durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

Internet : Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours et de sélectionner Oléron dans la catégorie océan. L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants !

ARGENT DE POCHE

Une somme de 30 € est suffisante. Vous la remettez à un animateur responsable au moment du départ en utilisant l'enveloppe « argent de poche ». L'argent est géré par le jeune. L'argent peut être gardé par la direction si le jeune le désire et être retiré lors des sorties.

OBJETS DE VALEURS

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeu, bijoux, appareil photo numérique, MP3...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.

VOYAGE

- L'encadrement est assuré par l'équipe d'UFOVAL

(1 adulte pour 10 jeunes au maximum).

- Des pré-acheminements pour rejoindre un lieu de rassemblement ou le centre s'effectuent selon l'effectif, en car, en train, ou en véhicule UFOVAL.
- Le voyage a lieu en car de nuit au départ de Rhône-Alpes (autocar grand tourisme avec 2 conducteurs tout le long du trajet). Le voyage pourra être effectué en train en cas de petit effectif.
- Le voyage a lieu en train de jour au départ de Paris.
- Le jeune peut être amené et /ou récupéré au centre de vacances par ses parents.
- Selon l'heure de départ, vous devrez prévoir un pique nique pour l'aller. Ceci sera précisé sur la convocation.
- Pour des raisons d'organisation, la demande de modification de la ville de départ et/ou d'arrivée à moins d'un mois avant le départ, entraînera des frais de 50€ en plus du surcoût éventuel engendré par ce changement.

INFORMATIONS DEPART



Vous recevrez une semaine avant le départ:

- L'enveloppe argent de poche
- L'étiquette valise
- La convocation sur laquelle figurent les horaires de départ et de retour et les conditions de voyage
- La lettre de la directrice

N'hésitez pas à contacter l'UFOVAL en cas de non réception de ces documents.

COORDONNÉES DU CENTRE

Centre UFOVAL 74

« **Le Moulin d'Oléron** »

Route des Huîtres

I7550 DOLUS D'OLERON

Tél : 05.46.75.23.49

Fax : 05.46.85.60.63

—> Directeur du mois de juillet :

Willem MAJOSI

w.majosi@yahoo.fr

—> Directrice du mois d'août :

Annick GOLLY

ann.golreb@gmail.com



MEMO

Documents à remettre le jour du départ :

- ♦ Fiche sanitaire (remplie et signée)
- ♦ Médicaments + ordonnance (le cas échéant)
- ♦ Argent de poche
- ♦ Fiche d'inventaire (à mettre dans la valise)
- ♦ Test d'aisance aquatique

Activités VOILE et PIROGUE

ou Activités PIROGUE et STAND UP PADDLE

ATTESTATION DE RÉUSSITE AU TEST D'AISANCE AQUATIQUE

Séjour : OLERON - 12 / 14 ans

NOM ET PRÉNOM DU JEUNE :

Dates du séjour :

A REMPLIR PAR LE MAITRE NAGEUR

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e)

Titulaire du diplôme :

Date de délivrance du diplôme :

Certifie que l'enfant

Né(e) le / /

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à le.....

Cachet et signature :

